

**Rapport du Président**

Commission Permanente du  
vendredi 3 avril 2009

**Service instructeur**  
COMMANDE PUBLIQUE

N° 2009-5-1-2

**Service consulté**  
DAR

**COMMANDE PUBLIQUE**

Résumé : Le présent rapport a pour objet d'autoriser le Président à signer les décisions de résiliation de marchés publics.

Conformément au Code des Marchés Publics, votre Assemblée doit approuver la passation de décisions de résiliation et m'autoriser à signer les documents correspondants.

**Point 1 :**

Direction de l'Architecture :

**MARCHE N° : 237/08      Notifié le 22/05/2008**

Titulaire :	PEINTURE FOHRER SA 28, route de Bâle 68000 COLMAR
Objet :	Construction d'une gendarmerie à Wittelsheim
Lot n° :	17 - peinture
Montant du marché	99 444.85 € TTC

**Proposition de décision de résiliation :**

Résiliation du marché sans qu'il y ait lieu au versement de quelque indemnité que ce soit, en raison de la liquidation judiciaire du titulaire par jugement du 10 février 2009 de la Chambre commerciale du Tribunal de Grande Instance de Colmar

**Point 2 :**

Direction de l'Architecture :

<b>MARCHE N° : 136/08</b>	<b>Notifié le 02/04/2008</b>
---------------------------	------------------------------

Titulaire :	BACH TP 10 rue des Romains 68510 SIERENTZ
Objet :	Extensions et restructurations diverses au collège Schickelé à Saint Louis
Lot n° :	17 - V.R.D.
Montant du marché	133 654.32 € TTC

**Proposition de décision de résiliation :** Résiliation du marché sans qu'il y ait lieu au versement de quelque indemnité que ce soit, en raison de la liquidation judiciaire du titulaire par jugement du 4 mars 2009 de la Chambre commerciale du Tribunal de Grande Instance de Mulhouse

Il est proposé à votre commission de réserver une suite favorable à la passation des décisions de résiliation de ces marchés selon les conditions décrites ci-dessus et m'autoriser à signer les documents correspondants.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER